

Le Comité régional,

Ayant examiné la résolution WHA27.43 adoptée par la Vingt-Septième Assemblée mondiale de la Santé;

Reconnaissant que la mise en oeuvre de la résolution dépend dans une large mesure des efforts déployés par les pays Membres pour encourager l'allaitement au sein et pour développer la fabrication d'aliments de sevrage à base de produits locaux,

1. INVITE les gouvernements à intensifier leurs efforts pour promouvoir l'éducation et les autres mesures destinées à encourager l'allaitement au sein et à étendre l'utilisation des aliments de sevrage produits localement;

2. PRIE le Directeur régional de soutenir les efforts déployés dans ce sens par les gouvernements en leur fournissant l'assistance technique et les autres moyens dont dispose l'Organisation.

Sixième séance, 9 septembre 1974